

Compte Rendu de la réunion du Conseil Municipal du 19 JUIN 2023

Date de Convocation : 12 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf juin, à 20 H 30, le Conseil Municipal de Bovelles s'est réuni au lieu habituel de ses sessions sous la présidence de Monsieur GRIMAUX Mickaël, Maire.

Etaient présents : Mme GIRARD Caroline.
MM. DEHOSTINGUE Cyprien, DEGROOTE Freddy,
GADRÉ Roger, LEVOIR Stéphane, MAGNIER Christophe,
SOMAZZI Laurent, SUEUR Charles, VANDOOOLAEGHE
Cédric.
Etait absent excusé : Néant.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 11 AVRIL 2023

Lecture du compte rendu de la réunion du 11 avril 2023.
Approbation à l'unanimité des présents par le C.M.

DECISION MODIFICATIVE AU BUDGET PRIMITIF 2023 – VIREMENT DE CREDITS – EXERCICE 2023 – N°1/2023

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits prévus à certains chapitres du budget de l'exercice 2023 étant insuffisants, il est nécessaire d'effectuer les ouvertures complémentaires de crédits ci-après :

OBJETS DES DEPENSES : Régulation concernant la reprise du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022 (en Recettes d'Investissement au compte 1068) pour un montant de 33 616,69 € ; Achat de panneaux de signalisation « participation citoyenne » pour un montant de 1115,00 € ; Achat de matériels informatiques pour un montant de 10 400 €.

Augmentation des crédits :

Recettes

* Chapitre 10, Article 1068 (excédents de fonctionnement capitalisés) – Somme de : plus 33 616,69 €

Dépenses

* Chapitre 21, Article 2152 (installations de voirie) - Somme de : plus 1 115,00 euros

* Chapitre 21, Article 2183 (matériels informatiques) – Somme de : plus 10 400,00 euros

Après délibération et à l'unanimité des présents, le Conseil Municipal décide d'opérer les ouvertures complémentaires de crédits ci-dessus.

GESTION INFORMATISEE DU CIMETIERE

Présentation de plusieurs devis de différents prestataires aux vues du budget. Le Conseil Municipal attend d'autres devis avant de délibérer.

TRAVAUX DE MISE EN PLACE D'UNE CLÔTURE ET PORTAIL AU CIMETIERE DE BOVELLES – DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que ce sujet a déjà été délibéré lors de la réunion du conseil municipal du 15 décembre 2021. La demande de subvention ne portant pas au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local 2021, mais au titre de la Dotation d'Equipelement des Territoires Ruraux, il y a donc lieu de redélibérer pour apporter la modification de l'intitulé de la subvention.

La présente délibération annule et remplace la délibération N°23/12.21 intitulée « Travaux de mise en place d'une clôture et portail au cimetière de BOVELLES – Demande de subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local 2021 » en date du 15.12.2021 et visée par les services du contrôle de légalité de la Préfecture le 05.01.2022.

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le projet de suppression de la haie du cimetière suite à l'agrandissement de la parcelle cadastrale par le biais du remembrement et de la mise en place d'une clôture avec portail d'accès pour sécuriser ce lieu distant du village de BOVELLES, pour un montant de travaux estimé à 27250.16€ H.T., soit 32700.19€ T.T.C.

Cette somme correspond au devis présenté par la Société ID VERDE à AMIENS

Après en avoir délibéré à l'unanimité des présents, le Conseil Municipal adopte le projet qui lui est présenté, sollicite l'aide de l'État au titre de la DETR et arrête le plan de financement suivant :

- Subvention Etat DETR : 26160 € TTC
- Part communale : 6540.19 € TTC

POINT SUR LE DOSSIER DISTRIBUTEUR A PIZZA

Le dossier est en attente pour validation du gérant selon étude économique.

CONVENTION ENTRETIEN DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la convention entretien de l'éclairage public établie entre la Commune de Bovelles et la Société HEUDRON-DAUPHIN est arrivée à expiration le 30 avril 2023. Il y a donc lieu de la renouveler. Monsieur le Maire expose ensuite les propositions présentées par la Société HEUDRON-DAUPHIN (HD ELEC) de FLESSELLES (80260).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des présents,

- décide de retenir la convention concernant l'entretien de l'éclairage public présentée par la Société HEUDRON-DAUPHIN (HD ELEC) de FLESSELLES (80260). Cet entretien prévoit une maintenance préventive et corrective.

La durée d'exécution de la convention est fixée à une année reconductible durant 8 ans (période du 01 mai 2023 au 30 avril 2031 avec coupure éclairage la nuit) pour une redevance annuelle de 1 785,61 euros TTC.

Cette redevance est révisée annuellement.

- autorise Monsieur le Maire à signer la convention « Entretien de l'Éclairage Public »

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

* Antenne FREE :

Monsieur le Maire présente les documents déposés par la Société VALOCÎME, Cabinet de gestion immobilière, valorisant les sites et infrastructures accueillant des équipements télécoms...

Prochainement, cette société rendra une étude concernant l'antenne FREE installée rue Jean-Marie Barras à BOVELLES.

* Jurés d'assises pour 2024 :

Monsieur le Maire informe que la Commune de BOVELLES doit procéder au tirage au sort de 3 jurés d'assises à partir de la liste électorale avant le 03 juillet 2024.

Sont tirés au sort selon l'ordre respectif :

1 – M. QUANDALLE Philippe

2 – M. BOUCHER Gilles

3 – Mme STEWART ép. BOULANGER Elizabeth

* Course cycliste « Les deux jours d'Amiens Métropole 2023 » :

La course cycliste se déroulera le samedi 08 juillet 2023 matin et après-midi dans la commune, des itinéraires de circulation seront mis en place.

* Soirée Pop-Up Cinéma – Amiens Métropole – :

Une soirée ciné en plein air, pris en charge par la Direction de l'action culturelle et du patrimoine d'Amiens Métropole, aura lieu le vendredi 25 août 2023 au terrain de boules de Bovelles.

Déroulement de la soirée :

- Visite patrimoniale à 18 h 00 devant l'église (parcours autour du patrimoine et du paysage, à la découverte des trésors cachés de la commune)
- Pique-nique en musique avec le Trio Domani à bord de la Caravane Pop-Up de 19 h 30 à 21 h 00
- Séance cinéma plein air à 21 h 15 « Ce qui nous lie »

Le Maire,

Les Adjoints,

Les Conseillers,